

S.I.V.O.S. d'ARBOIS
DEPARTEMENT DU JURA

DEL 26/04/23 - 02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE D'ARBOIS

SÉANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de délégués en exercice : 21 Nb de délégués présents participants au vote : 21 Date de convocation : 17/04/2026	<u>PRÉSENTS :</u> M. JAILLET Marc, Mmes BRIOT-GAIDIOZ Cécile, JEANDENANS Jennifer, LAMY Alice, DUBOZ Catherine, MM. BRUNIAUX Philippe, DUGOIS Jean-Baptiste, MARTIN Aurélien, SOUDIER Jean-Gabriel, LÉGLISE Pascal, LABBEZ Alain, Mmes SARTORIS Sophie, ALRAN Marlène, MM. ROUSSEAUX Morgan, BUTHIAUX Damien, Mme MICHELIN Florine, M. LIÉVIN David, Mme DUROCHÉ Michelle, M. LAURENT Éric, Mme LE DÛ Isabelle, M. CESNARD Pierre <u>SECRÉTAIRE DE SÉANCE :</u> M. LABBEZ Alain
---	---

Délibération N° 02 :

Détermination du nombre de Vice-Présidents

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.5211-10,

CONSIDERANT que le Comité syndical détermine librement le nombre des Vice-Présidents sans que ce nombre puisse excéder 20 % de l'effectif légal de l'assemblée

CONSIDERANT que l'effectif légal du Comité syndical est de 21 délégués,

CONSIDERANT que le nombre maximal de Vice-Président(e)s autorisé est ainsi de quatre (4),

VU la proposition de Mme la Présidente de fixer à deux (2) le nombre de Vice-Présidents,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide,

- **DE FIXER** à deux (2) le nombre de Vice-Présidents pour le SIVOS d'Arbois

Résultat du vote : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Arbois, 30 avril 2026

La Présidente


Cécile BRIOT-GAIDIOZ

Le Secrétaire de Séance,


Alain LABBEZ

Transmission en préfecture le : 05/05/2026

Affichage le : 05/05/2026

Certifiée exécutoire le : 05/05/2026